

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCAN) doit mettre au point de nouveaux outils d'analyse comparative de l'énergie propres à l'industrie et aux installations. En outre, le Ministère doit peaufiner et mettre à jour les outils d'analyse comparative de l'énergie qui sont essentiels au programme de certification ENERGY STAR pour l'industrie.

RNCAN et l'EPA des États-Unis collaborent au développement et à la mise à jour de ces outils d'analyse comparative de l'énergie dans le secteur industriel afin d'harmoniser parfaitement le programme de certification ENERGY STAR pour l'industrie aux États-Unis et au Canada.

Ces modèles utilisent des données confidentielles sur la consommation et la production d'énergie dans l'industrie et l'accès à ces données est soigneusement contrôlé et fourni sur une base limitée; par exemple, les données américaines ne sont disponibles que par l'entremise du « Center for Economic Studies » du Bureau de recensement des États-Unis, et ne sont fournies qu'aux chercheurs qui ont obtenu l'accès à l'issue de plusieurs longs processus d'approbation. Donc, il est essentiel d'avoir accès aux données confidentielles et de pouvoir les protéger. Dans les deux pays, les données sont organisées à l'aide du même Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour définir l'industrie.

RNCAN a l'intention d'attribuer un contrat avec un fournisseur externe qui a de l'expérience en matière de consommation d'énergie industrielle afin d'offrir des services de collecte de données confidentielles et de modélisation statistique.

Les travaux comprendront les tâches et les produits livrables suivants:

Tâches

Pour chaque livrable du projet, les tâches sont énoncées comme suit:

1. Recueillir et harmoniser les données
2. Préparer l'ébauche des indicateurs de rendement énergétique
3. Mettre à l'essai et réexaminer les indicateurs de rendement énergétique
4. Finaliser les indicateurs de rendement énergétique

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

Produits livrables

Les livrables du projet se présentent comme suit:

1. Peaufiner et mettre à jour les données de référence énergétiques existantes
2. Mettre au point de nouveaux points de repère propres à l'industrie et à l'installation

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il répond aux exigences suivantes:

- La permission de « Environmental Protection Agency (EPA) » des États Unis de mettre au point des outils d'analyse comparative d'ENERGY STAR pour l'industrie.
- Doctorat (Ph.D.) en statistique et en économie d'une université reconnue.
- Un minimum de dix (10) ans d'expérience de l'élaboration de modèles mathématiques permettant d'estimer l'efficacité énergétique relative d'une usine de fabrication par rapport au reste de son secteur industriel unique.
- Un minimum de dix (10) ans d'expérience de dialogue avec l'industrie, dans au moins dix (10) secteurs industriels de fabrication différentes, sur les répercussions énergétiques dans le but d'établir la confiance et la crédibilité.
- Expérience de la réalisation d'un projet de recherche aux États-Unis et au Canada (minimum un projet).
- Expérience de l'élaboration et de la mise au point d'une plateforme d'analyse comparative ENERGY STAR (minimum une plateforme).
- Un minimum de (10) ans d'expérience dans le traitement et la protection de données industrielles confidentielles.
- Connaissance et compréhension du traitement avancé des données statistiques et économiques, y compris l'analyse de régression et la modélisation stochastique des frontières.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s):

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)

5. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

- N'est pas applicable

6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

- N'est pas applicable

7. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur mentionné à l'article 13 ci-après, à notre connaissance, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiel.

8. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée(s) pour cet achat : paragraphe 6d) - « une seule personne est capable d'exécuter le marché ».

Le fournisseur proposé, l'Université de Duke, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

9. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de:

- Accord de libre-échange canadien (ALEC) - article(s) 513.1(b) (iii);

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) - obligations découlant de l'AMP - Article XIII, 1 (b) (iii);
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) - article(s) 19.12 (b) (iii);
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) - article(s) Article 15.10, 2 (b) (iii);
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC) - article(s) Kbis-09 (b), Article Kbis-09 (c);
- Accord de libre-échange Canada-Colombie - article(s) 1409 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Honduras - article(s) 17.11 2 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Corée - article(s) 14.3, obligations découlant de l'AMP - Article XIII, 1 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Panama - article(s) Article 16.10 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP) - article(s) 1409 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU) - article(s) Article 10.13 (b) (iii).

10. Titre de propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

11. Période du contrat proposé ou date de livraison

La durée du projet est de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2022.

Service en option, si nécessaire:

La durée du contrat peut être prolongée de deux années d'option supplémentaires du 1er avril 2022 au 31 mars 2023 et du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

12. Coût estimatif du contrat proposé

Le coût approximatif de ce besoin, incluant les deux options, ne dépassera pas \$360 000,00 dollars américains (USD), \$436 000,00 dollars canadiens (CA), excluant toutes les taxes applicables, pour la période de trois (3) ans.

13. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Université de Duke
Bureau de soutien à la recherche
2200 Rue Principale Ouest, Suite 710
Durham, Caroline du Nord 27705 États-Unis

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

15. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

Date de clôture : 24 juin, 2021

Heure de fermeture: 14h00 Heure avancée du Pacifique (PDT)

16. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à:

Nom: Gerald Baran
Titre: Spécialiste des achats
Organisation: Ressources naturelles Canada
Adresse: 506 chemin Burnside Ouest, Victoria, C.-B. V8Z 1M5
Téléphone: (778) 350 9373
Courriel: gerald.baran@canada.ca